



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE PARITAIRE ACP-UE

Déclaration des Coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE sur les objectifs du Millénaire pour le développement

MM. Louis Michel et Musikari Kombo, coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, demandent à la communauté internationale de poursuivre ses efforts afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2015. Les coprésidents se félicitent des progrès accomplis au niveau mondial mais insistent pour qu'une attention particulière soit accordée aux communautés les plus marginalisées.

Les coprésidents sont particulièrement préoccupés par l'utilisation de la crise économique et financière comme prétexte pour amoindrir les efforts des États membres de l'Union visant à contribuer à la réalisation des OMD. Par ailleurs, ils font observer que les restrictions budgétaires prévues dans les négociations actuelles sur le cadre financier pluriannuel ne devraient pas détourner des ressources de l'objectif d'éradication de la pauvreté.

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement doit rester un objectif essentiel de l'Union, qui doit être réaffirmé sans ambiguïté comme le cadre général de la politique de développement de l'Union. Ces efforts devraient également apparaître clairement dans toutes les autres politiques concernées de l'Union, en particulier sa politique commerciale.

Les coprésidents estiment que la réalisation des OMD nécessite des efforts concertés au niveau mondial. Tant la communauté des bailleurs de fonds que les pays partenaires devraient s'attaquer aux causes de la pauvreté pour parvenir au développement durable. Des efforts supplémentaires dans des domaines tels que la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance sont d'une importance cruciale en vue de créer un environnement propice permettant d'obtenir de meilleurs résultats.

Les coprésidents ont rappelé que les objectifs du Millénaire pour le développement resteraient un point prioritaire de l'ordre du jour de l'Assemblée parlementaire paritaire, comme le démontre l'adoption, lors de la 24^e session, d'une résolution sur "L'importance de l'accès à l'énergie pour le développement économique durable et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement".